



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Stand israélien au Salon du Bourget

Question au Gouvernement n° 815

Texte de la question

STAND ISRAËLIEN AU SALON DU BOURGET

Mme la présidente . La parole est à M. Éric Michoux.

M. Éric Michoux . La décision du gouvernement d'interdire les entreprises israéliennes au Salon du Bourget est une faute lourde. C'est non seulement une faute morale, mais c'est aussi une faute stratégique majeure.

Mme Marie Mesmeur . C'est vous, la faute morale !

M. Éric Michoux . Une faute stratégique car Israël constitue un rempart pour la sécurité du monde, un rempart contre l'État terroriste iranien et son programme nucléaire. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN.*)

Une faute morale indigne car vous interdisez les stands israéliens, dissimulés derrière des panneaux noirs. En d'autres temps, sous d'autres gouvernements – plus précisément sous un autre gouvernement –, ces panneaux auraient été jaunes. Oui : jaunes. (*Murmures sur quelques bancs du groupe EPR.*) Mais quelle indignité ! Vos explications sur les armes offensives ne tiennent pas. La faute, j'y insiste, est lourde et sans appel.

Pendant cette interdiction, la dictature islamique bombarde Israël et menace le monde. Pourquoi refusez-vous clairement de soutenir Israël contre l'Iran qui menace la paix mondiale ? Pourquoi tergiverser face à un État terroriste qui fait peser le risque d'une guerre nucléaire ? En s'attaquant aux entreprises israéliennes, la France favorise le régime iranien – une dictature islamique qui emprisonne son peuple et nous menace de destruction.

M. Julien Brugerolles . Oh là là !

M. Éric Michoux . Allez-vous clarifier votre position et réaffirmer votre soutien à Israël ? Considérez-vous que l'Iran est notre problème et notre ennemi ? Considérez-vous qu'Israël est notre ami ? Pouvez-vous assurer aux Français que notre place aux côtés d'Israël est sans ambiguïté ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé du commerce extérieur et des Français de l'étranger.

M. Laurent Saint-Martin, ministre délégué chargé du commerce extérieur et des Français de l'étranger . Je ne reviendrai pas sur les comparaisons douteuses sinon honteuses...

M. Éric Ciotti . C'est vous qui êtes honteux !

M. Laurent Saint-Martin, ministre déléguéque vous avez faites concernant la présence des entreprises israéliennes au Salon du Bourget, comparaisons qui renvoient aux périodes les plus sombres de notre histoire. *(MM. Benoît Biteau et Éric Bothorel applaudissent.)*

En ce qui concerne ce qui s'est passé au Salon du Bourget, les choses sont assez simples : toutes les entreprises de tous les pays étaient soumises à des conditions d'exposition. La très grande majorité des entreprises – y compris israéliennes – les ont respectées ; d'autres non et l'organisation en a tiré les conséquences sur instruction du préfet. C'est aussi simple que cela et ne change bien entendu rien à la position de la France vis-à-vis d'Israël, qu'il s'agisse de son soutien permanent au droit de ce pays à se défendre ou de la situation avec l'Iran.

M. Kévin Pfeffer . Ce n'est pas la question !

M. Sébastien Chenu . Quelles sont les conditions dont vous parlez ?

M. Laurent Saint-Martin, ministre délégué . Avec l'ensemble des postes diplomatiques et des consulats, notre priorité est d'assurer la sécurité de nos ressortissants, processus en cours et qui s'effectue dans un dialogue permanent – une réunion autour du président de la République se tiendra sur cette question précise à 16 heures afin de déterminer les meilleurs moyens de revenir en France, pour ceux qui le souhaitent, par voie terrestre, notamment pour les quelque 200 000 ressortissants français qui se trouvent en Israël.

Le refus de la France que l'Iran se dote d'une arme nucléaire n'est pas nouveau. Cette position a permis pendant des années, en particulier il y a dix ans, par la négociation, par la voie diplomatique, d'éviter cela. Nous maintenons cette position avec constance : non au fait que l'Iran puisse se doter d'une arme nucléaire ! *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.)*

Mme la présidente . La parole est à M. Éric Michoux.

M. Éric Michoux . Vous n'avez pas réellement répondu à la question. Finalement, qui défendez-vous : l'Iran ou Israël ? (« Oh ! » *sur plusieurs bancs du groupe EPR.*)

M. Emmanuel Grégoire . Honteux !

Données clés

Auteur : [M. Éric Michoux](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (4^e circonscription) - UDR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 815

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Commerce extérieur et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Commerce extérieur et Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 juin 2025